

## Tests de compétence linguistique approuvés

L'AIINB a approuvé les tests de compétence linguistique suivants :

International English Language Testing System (IELTS) – seule la version « Academic » est acceptée

Canadian English Language Benchmark Assessment for Nurses (CELBAN)

Test d'évaluation du français (TEF)

Éléments du test	IELTS (version « Academic »)	CELBAN	TEF
Expression orale	7	8	5
Compréhension orale	7,5	10	5
Compréhension écrite	6,5	8	4
Expression écrite	7	7	4
Général	7	s.o.	s.o.
Vocabulaire	s.o.	s.o.	4

Il n'est pas acceptable de combiner les résultats de différents tests; les notes doivent provenir d'un test fait en une seule séance.

Les résultats des tests ont une période de validité de deux ans à partir de la date du test.

**Veillez noter** : Seuls les résultats de tests linguistiques qui sont envoyés directement au SNEI par l'organisme d'évaluation seront acceptés.